



**MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
COHÉSION DES TERRITOIRES
MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général

Paris, le 1^{er} décembre 2020

Direction des ressources humaines

Service du pilotage des moyens et des réseaux ressources humaines

Sous-direction du pilotage, de la performance et de la synthèse

Bureau des politiques de rémunération

**UFETAM CFTD
Madame Gwénaëlle L'HUILLIERE
Secrétaire générale
30 passage de l'Arche
92055 LA DÉFENSE CEDEX**

Madame la Secrétaire générale,

Par courrier cité en référence, vous appelez mon attention sur le fait que la note de gestion du 6 août 2020 relative à la mise en œuvre du RIFSEEP ne prévoit aucune mesure d'évolution de l'IFSE en cas de changement de poste au sein d'un même groupe de fonctions pour les adjoints administratifs de l'État (AAP1, AAP2, AAAE) et le corps des syndics des gens de mer.

A ce titre, vous sollicitez une révision des grilles IFSE de ces corps et demandez une variation d'IFSE forfaitaire de 200 € en administration centrale et de 150 € en services déconcentrés en cas de mobilité de ces agents.

La note de gestion RIFSEEP précitée dispose qu'en cas de changement de poste au sein d'un même groupe de fonctions l'IFSE des agents concernés évolue sous réserve de satisfaire aux deux conditions cumulatives suivantes :

- la mobilité de l'agent doit correspondre à un changement de service d'affectation en administration centrale ou un changement de service d'affectation ou de résidence administrative en services déconcentrés ;
- le poste précédent doit avoir été occupé au moins 3 ans.

Concernant la situation des agents des corps que vous indiquez, je donne suite à votre demande, dans la mesure où elle correspond à une lacune que nous avons également identifiée. Les annexes concernées de la note de gestion de mise en œuvre du RIFSEEP seront modifiées en conséquence.

Je vous prie d'agréer, Madame la Secrétaire générale, mes salutations distinguées.

Le Directeur des ressources humaines

Jacques CLÉMENT

Adresse : Arche Sud – 92055 LA DÉFENSE CEDEX
Tél : 33 (0)1 40 81 21 22

www.ecologique-solidaire.gouv.fr
www.cohesion-territoires.gouv.fr